

Sports Collectifs de Haut Niveau

Comment se porte le sport de haut niveau en Seine-et-Marne ? Quels sont ses attentes, ses objectifs, ses espoirs et ses inquiétudes ? Quelles ont été, sur lui, les répercussions de la crise financière qui s'est abattue sur la France en général et dans notre département en particulier ? Pour répondre à ces questions, que beaucoup se posent actuellement, nous avons profité des réunions d'évaluations des Contrats d'objectifs du Conseil général qui viennent tout juste de se terminer pour faire le point. En recueillant ici ou là, des éléments de réponse, voire des propositions auprès des acteurs de terrain. Dans un souci de clarté nous avons scindé la première partie de cette enquête en trois volets : l'historique, le présent et l'avenir.

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Vingt ans ! Eh oui, comme le temps passe, c'est en **1990** qu'a été conçue la structure visant à définir une véritable politique du sport de haut niveau en Seine-et-Marne. Une structure baptisée **Conseil du Haut Niveau Sportif (C.H.N.S.)** et destinée à faire bénéficier des disciplines de Sports collectifs possédant des équipes évoluant à l'échelon national de **contrats d'objectifs** abondés au plan financier. Ce dispositif a été créé à la suite de la demande du mouvement sportif, représenté par le C.D.O.S. 77, dont les responsables n'étaient pas satisfaits de la façon de procéder en vigueur depuis des lustres. Il faut dire que, jusqu'ici, la manne départementale était distribuée «à la louche» à un club de football semi professionnel, à des pilotes automobiles et à quelques équipes qui ne récoltaient que les miettes du gâteau. Le président du Conseil général, **Paul SERAMY** et le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sport, **Philippe SALLES**, reçurent le message «cinq sur cinq» en acceptant de créer un partenariat étroit avec le mouvement sportif sous la forme de ce Conseil du Haut Niveau Sportif composé de représentants des trois entités chargés de



procéder à une répartition équitable des subventions. Cette structure, unique en Ile-de-France, était présidée alors par le Vice-président du Conseil général en exercice chargé des sports, **Jean-Claude MIGNON**. Et, après quelques réunions avec les présidents et animateurs des comités départementaux, dès **1991** les premiers contrats d'objectifs étaient signés. Ils concernaient **dix disciplines** dont le **Football**, le **Basket**, le **Handball** et le **Volley**. La politique en faveur du **haut niveau** était lancée...

Durant deux décennies elle n'a cessé de s'améliorer tant dans les domaines qualitatifs que quantitatifs. Car chaque année de nouveaux bénéficiaires ont rejoint ceux qui avaient «essuyé les plâtres». Ainsi le **Football** (Sénart/Moissy, Torcy, Le Mée), le **Handball** (Pontault-Combault, Torcy, Vaires), le **Basket** (Montereau, Coulommiers, Meaux, Lognes), le **Rugby** (Meaux, Melun) et le **Volley** (la Rochette, Melun) ont vu peu à peu gonfler le nombre des heureux bénéficiaires. Sans oublier le C.S. Meaux/handi qui opérait au plus haut niveau du Championnat de France de **Basket** en **fauteuils**. L'efficacité du système aidant le C.H.N.S. put bientôt proposer avec succès à l'assemblée départementale de soutenir au moins **trois équipes de chaque discipline** (en seniors masculins, seniors féminines et jeunes) ce qui contribua d'agrandir encore le cercle de famille.

D'autant qu'après le **Tennis de Table** (qui avait opté pour figurer dans les sports CO) le **Base-ball**, avec les Templiers de Sénart, s'était joint au groupe. D'autre part, à la fin des années 90, sur une idée de **Jacky COURTILLAT** et du médecin inspecteur départemental **Jacques POUZOLS**, un **suivi médical** de l'entraînement fut -non sans difficultés- mis en place sur les plateaux techniques agréés de Meaux, Pontault-Combault, Melun, puis de Savigny-le-Temple et de l'E.I.S. Fontainebleau. Et, parallèlement, une **formation de cadres** vint compléter le dispositif. Un dispositif qui, à l'approche de l'an **2000**, semblait avoir atteint son rythme de croisière. Ceci malgré de sérieuses restrictions budgétaires touchant l'enveloppe financière du Conseil général au sport de haut niveau (moins 8,5% une année et moins 2,5 % la suivante) et un désengagement de la D.D.J.S. contrainte de resserrer sensiblement les cordons de sa bourse et d'avoir recours au F.N.D.S. (puis au C.N.D.S.) pour colmater les brèches.



D'autant qu'après le **Tennis de Table** (qui avait opté pour figurer dans les sports CO) le **Base-ball**, avec les Templiers de Sénart, s'était joint au groupe. D'autre part, à la fin des années 90, sur une idée de **Jacky COURTILLAT** et du médecin inspecteur départemental **Jacques POUZOLS**, un **suivi médical** de l'entraînement fut -non sans difficultés- mis en place sur les plateaux techniques agréés de Meaux, Pontault-Combault, Melun, puis de Savigny-le-Temple et de l'E.I.S. Fontainebleau. Et, parallèlement, une **formation de cadres** vint compléter le dispositif. Un dispositif qui, à l'approche de l'an **2000**, semblait avoir atteint son rythme de croisière. Ceci malgré de sérieuses restrictions budgétaires touchant l'enveloppe financière du Conseil général au sport de haut niveau (moins 8,5% une année et moins 2,5 % la suivante) et un désengagement de la D.D.J.S. contrainte de resserrer sensiblement les cordons de sa bourse et d'avoir recours au F.N.D.S. (puis au C.N.D.S.) pour colmater les brèches.

Fort heureusement le temps des vaches maigres n'allait pas durer bien longtemps, grâce à l'action vigoureuse du Vice-président **Christian FROT**, de son Directeur du service Jeunesse et Sport **Daniel MARZIN**, et à l'arrivée de **Pierre LACROIX**, un nouveau Directeur fourmillant d'idées, à la D.D.J.S.

N'oublions pas, non plus, le charisme des présidents du C.D.O.S. 77, **Pierre DESAISSEMENT**, **Jean CROUZY** et **Jean-Claude FLE**. En tout cas, la machine était relancée. Désormais chacun, dans ce groupe homogène et complémentaire, tirait dans le même sens. Mais le véritable tournant se situa lorsque les contrats d'objectifs furent signés directement avec les présidents de clubs concernés et non plus par ceux des comités départementaux qui ne cachaient pas leur sentiment de ne servir que de «boîtes aux lettres». Désormais le pli était pris et il ne serait guère possible de revenir en arrière...

